

Mauritanie-Maroc

Création prochaine d'un institut judiciaire

Le Royaume du Maroc a donné son accord pour accorder une assistance technique à notre pays en vue de la création dans les prochains mois d'un institut judiciaire, a déclaré M. Nemine Ould Mohamed Mahmoud.

Le secrétaire général du ministère de la Justice qui a regagné Nouakchott dimanche en provenance du Royaume du Maroc où il a effectué du 8 au 12 Septembre courant une visite sur invitation de son homologue marocain a ajouté, dans une déclaration à l'AMI que cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération fructueuse et constructive qui existe entre le Royaume frère du Maroc et notre pays, notamment dans le domaine de la Justice. Il a encore souligné qu'il a eu, avec son homologue marocain, plusieurs rencontres au

cours desquelles le Maroc a donné son accord pour la formation de 80 cadis et cadres du département au cours des années 2004-2005 et ce, dans différents domaines (inspection, parquet, cadres des établissements pénitentiaires, greffiers).

En matière d'échanges d'expériences, le secrétaire général a indiqué que les deux parties sont tombées d'accord pour échanger les visites de dix magistrats dans chacun des deux pays au cours de l'année 2004-2005. Il a enfin remercié les autorités marocaines pour la chaleur de l'accueil et l'hospitalité généreuse dont il a fait l'objet durant son séjour dans ce pays frère. Le secrétaire général était accompagné au cours de cette visite par le chargé de mission au ministère de la Justice.